

Le Maire

aux

Conseillers municipaux

### **CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la salle du Conseil municipal le

**VENDREDI 7 AVRIL 2023 à 20h30**

#### **ORDRE DU JOUR**

(\* fera l'objet d'une délibération)

- Nomination du secrétaire de séance
- Approbation du compte rendu de la séance du 24 février 2023
  
- \* - Approbation des comptes de gestion 2022
- \* - Approbation des comptes administratifs 2022
- \* - Affectations des résultats de fonctionnement – BP 2022 et B lotissement 2022 et B café associatif 2022
- \* - Vote des taux des taxes locales 2023
- \* - Vote des subventions attribuées aux associations
- \* - Vote du budget primitif 2023
- \* - Vote du Budget lotissement 2023
- \* - vote du budget du café associatif 2023

Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Fait à la Bastide-Solages, le 03 avril 2023

Le Maire

André ROUQUETTE



Tous les documents budgétaires sont consultables en Mairie.

PJ : Compte rendu du 24 février 2023 - pouvoir - note explicative - tableaux synthétiques des documents budgétaires